

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par

E. RUCHONNET, capitaine fédéral d'artillerie; E. CUÉNOD, capitaine fédéral du génie.

N° 9.

Lausanne, le 1^{er} Mai 1865.

X^e Année.

SOMMAIRE. — D'un dépôt fédéral de la guerre (*suite et fin*). — Actes officiels. — Nouvelles et Chronique. — Annonce.

D'UN DÉPOT FÉDÉRAL DE LA GUERRE. (¹)

(*Suite et fin.*)

5. *Continuation du tirage de la carte topographique pour les besoins militaires et civils.*

Le bureau topographique possède une presse, fournit les matériaux nécessaires à l'impression et paie un prix fixe par exemplaire.

Ce procédé devra être conservé dans l'organisation du nouveau bureau topographique.

Vu les demandes nombreuses de feuilles de l'atlas fédéral, le résultat de la vente a pris des proportions assez considérables.

L'année dernière on a tiré 7277 feuilles, et, en 1864, jusqu'au milieu du mois d'août 6500. Le dernier rapport de gestion du département militaire mentionne que l'on peut éditer annuellement 10,000 feuilles : le prix moyen de vente est de 3 fr. la feuille.

La publication des cartes devra s'étendre aussi à la publication de reports lithographiques. Pour plus d'un Canton la division de l'atlas topographique est incommodé, comme son usage l'est en général pour toutes les contrées où l'on doit réunir quatre feuilles pour s'en servir ; ainsi, au point stratégique important du Saint-Gothard et du Luciensteig. En France, on a exécuté des reports lithographiques qui comprennent toujours un département en entier et dont le prix est bien moins élevé que celui de la gravure sur cuivre.

Ces produits moins fins, mais aussi moins chers, seront très re-

(¹) Voir n°s 1, 2, 4, 5 et 8 de 1865.